

**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre**

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue le **4 septembre 2012**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence de monsieur le maire Mario Grenier et à laquelle sont présents les conseillers suivants: Jonathan Lavallée, Madeleine Breton, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe et Étienne Parent.

Résolution numéro 94 -2012
Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution numéro 95 -2012
Adoption du procès-verbal du 13 août 2012

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 13 août 2012 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

Résolution numéro 96 -2012
Soumissions pour le déneigement des cours d'école et centre multifonctionnel

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre a demandé des soumissions pour le déneigement des cours d'école et du centre multifonctionnel; que des soumissions ont été demandées pour une durée d'un an et de trois ans; qu'à l'ouverture, la municipalité a reçu deux soumissions, soit une de Marcel Tremblay et une de Ferme Pareau; que suite à la validité des soumissions, celle de Marcel Tremblay n'était pas conforme aux exigences; il a été proposé par Madeleine Breton, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité de rejeter celle de Marcel Tremblay et de prendre celle de Ferme Pareau pour un an au montant de \$ 10 347.75 taxes incluses.

Résolution numéro 97 -2012
Appui à la municipalité de Saint-Elzéar

Attendu que des citoyens de la municipalité de Saint-Sylvestre ont évité de justesse un accident sur l'intersection de la route 216 et de la rue Principale dans la municipalité de Saint-Elzéar, que de nombreux résidents de la municipalité de Saint-Sylvestre empruntent quotidiennement la route 216, que nous aimerions que ceux-ci circulent en toute sécurité, il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité d'appuyer la municipalité de

Saint-Elzéar dans sa demande auprès du Ministère des Transports du Québec pour avoir des arrêts obligatoires à cette intersection.

Résolution numéro 98-2012
Démarche pour "Village Relais"

Attendu que la corporation D.É.F.I St-Sylvestre souhaiterait faire des démarches afin de que la municipalité St-Sylvestre soit regroupé au niveau des Villages Relais, que cette dernière est venue demander à la municipalité l'intérêt pour cette démarche, que la corporation D.É.F.I. serait prête à s'occuper du processus de la demande, il est proposé par Jonathan Lavallée, appuyé par Madeleine Breton et résolu à l'unanimité de mandater la corporation D.É.F.I St-Sylvestre à présenter le projet de "Village Relais" pour la municipalité Saint-Sylvestre.

Résolution numéro 99-2012
Terrain de pétanque pour la FADOQ

Attendu que le Club FADOQ Saint-Sylvestre désire faire des travaux d'agrandissement sur le terrain de pétanque; que l'emplacement du terrain appartient à la municipalité Saint-Sylvestre; que le Club FADOQ Saint-Sylvestre sera maître d'œuvre des travaux; que les frais de ces travaux seront assumés par le Club FADOQ Saint-Sylvestre, il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser le Club FADOQ Saint-Sylvestre à exécuter les travaux se rattachant au terrain de pétanque, qu'ils pourront utiliser cet espace tant qu'ils le désirent.

Résolution numéro 100 -2012
Acceptation de la demande financière PIQM volet 1.5

Attendu qu'une étude préliminaire a été produite par la Firme Génivar pour présenter une demande d'aide financière au Programme d'Infrastructure Québec Municipalités, volet 1.5; que ce programme est spécifique à la réfection des conduites d'égouts déjà existantes; que ce projet vise le remplacement du secteur à partir de la route du Moulin jusqu'à la rue Côté, que l'estimation du projet est de \$ 589 260, que l'aide financière anticipée serait de \$ 336 050, que la part de la municipalité représenterait un montant de \$ 253 210, en conséquence, il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Jonathan Lavallée et résolu à l'unanimité d'autoriser la Firme Génivar à présenter une demande d'aide au programme d'infrastructure Québec municipalités, volet 1.5, au nom de la municipalité Saint-Sylvestre, que les travaux présentés respectent bien les critères d'admissibilité de ce programme,

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

François Delisle a demandé si A. Gagnon Récupération était conforme.

André Bilodeau a demandé que la municipalité rembourse une partie du cours de pompier de Marc-Antoine Bilodeau.

Rapport des comités

Bibliothèque : Les travaux avancent bien. Une réunion est prévue la semaine prochaine.

Loisirs : Le gym ouvrira ses portes le 5 septembre 2012.

Matières résiduelles : Le camion devrait arriver vers la fin de septembre, début octobre. Une réunion est prévue le 18 septembre 2012.

Centre Multifonctionnel : Problème avec la pompe du puits. On regarde les possibilités pour la soirée du 31 décembre.

Inspecteur municipal : Les pancartes de Bienvenue et Au revoir sont installées. Voir la possibilité d'installer des panneaux de signalisation au bas du village afin de faire ralentir la vitesse. Présence de jeunes enfants.

M.R.C. : Rien de spécial, voir les développements concernant la politique familiale.

Salle municipale : Rien de spéciale

Pompiers : Rien à signaler pour l'instant.

Salon des jeunes : Dégât d'eau au niveau de la commission scolaire, ce qui a affecté le plancher au salon des jeunes. Une facture sera envoyée pour le nettoyage.

Développement local : Au niveau du parc industriel, regarder les possibilités pour un projet de garage municipal.

Comité famille : Les activités vont reprendre sous peu.

Résolution numéro 101 -2012

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 3130 à 3178 inclusivement.

Varia : Seront présents au souper de la Cossal le 30 septembre, Mario Grenier et son épouse, Roland Gagné, Maryse Lapointe, Raynald Champagne à confirmer.

Levée de l'assemblée est faite à 20 heures 55 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 1 octobre 2012.

Maire

Secrétaire

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire